

CORNICHES, GOUTTIÈRES ET DESCENTES D'EAU



Collecter l'eau provenant des toitures est devenu une nécessité économique, une question technique, pour la salubrité du logement, mais aussi pour intégrer les enjeux actuels d'écologie.



En ville comme à la campagne, de nombreuses maisons anciennes conservent des **détails très élaborés** de frises en briques sous corniches, de toitures débordantes dont la pente est amortie par un des coyaux, portées par des corbeaux ou modillons finement sculpté, etc. Ces détails participent à l'intérêt patrimonial, au cachet des façades et témoignent de savoir-faire anciens. Ils sont à conserver et restaurer.



■ BONNES PRATIQUES

- ✓ conserver, restaurer et repeindre les **corniches moulurées** en bois (avec leur planche de rive et leur cimaise) et les éléments d'appui des débords de toiture (corbeaux, modillons);
- ✓ **entretenir** régulièrement les gouttières, chéneaux, solins et noues et vérifier leur étanchéité pour éviter les infiltrations d'eau;
- ✓ placer des **protège-gouttières** (treillis anti-feuilles) ou des **crapaudines** à l'embranchement des descentes pour limiter l'encrassement des conduites;
- ✓ veiller à une intégration harmonieuse et discrète de la **descente d'eau** qui doit respecter la modénature de la façade;
- ✓ utiliser des **matériaux durables** et de qualité (éviter le PVC ou les matériaux composites);
- ✓ pour les **gouttières**, respecter les alignements et ne pas couper les lucarnes passantes;
- ✓ récupérer l'eau de pluie provenant de vos toitures via une **citerne** enterrée : votre facture d'eau en sera sérieusement allégée!





Mieux vaut prévenir que guérir!
Une question? Un conseil?
N'hésitez pas à nous contacter:
nous sommes à votre service!

Administration communale de Tournai -
 Département de l'urbanisme
 Rue Saint-Martin 52 – 7500 Tournai
 +32 (0)69 33 23 14
urbanisme@tournai.be

Accueil du public (sur RDV)

Lundi-vendredi de 9 h à 12 h
 Lundi de 17 h à 19 h

Mercredi et vendredi 13 h 45 à 15 h 45

Accueil des professionnels

(avec prise de rdv via MYTOURNAI.be)

Guichet énergie Wallonie (primes, infos sur la PEB)

Mardi-vendredi, de 9 h à 12 h ou sur rdv
 +32 (0)69 85 85 34

Rue de la Wallonie 19-21 – 7500 Tournai
guichetenergie.tournai@spw.wallonie.be

RÈGLEMENTATION

En centre-ville, les tuyaux de descente d'eau doivent normalement être intégrés dans la façade et ne peuvent être en saillie, empiétant sur le domaine public. Pour une façade ancienne, il est recommandé:

- soit de faire passer la descente d'eau à l'arrière de la façade, dans un caisson aménagé dans l'habitation;
- soit de reporter les eaux sur la façade arrière de la maison, au moyen d'un conduit traversant les combles. Cette dernière solution se rencontre encore dans de nombreuses maisons tournaisiennes.



ATTENTION

À éviter absolument: l'habillage des corniches de maisons anciennes par un caisson rectangulaire en PVC ou en panneaux bon marché; ce type d'intervention alourdit, appauvrit et banalise les toitures. Il peut aussi être considéré comme une modification de l'aspect architectural et donc soumis à permis d'urbanisme. Un bricoleur averti en vaut deux!

